



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau, Québec K1A 0M6

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

N° de la modification : 1	Date de la modification : 9 janvier 2017
Bureau du directeur général des élections – N° du dossier : ECLP-RFP-16-0359	
Titre : Boîtes pour les retours d'élection	
Date de clôture de la demande de prix : Le 17 janvier 2017 à 14H00, heure de Gatineau	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau, Québec K1A 0M6	
À l'attention de Luc Potvin	Courriel: proposition-proposal@elections.ca

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de prix (DP) qui porte le numéro ECLP-RFP-16-0359 datée du 7 décembre 2016. La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à cette DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 1

Question:

Veillez voir notre question concernant la configuration des palettes que vous demandez dans la DP. Est-ce que vous accepteriez les révisions suivantes aux quantités sur les palettes?

Pour EC10930, nous pouvons mettre 240 boîtes par palette simple dans une remorque ou 2 unités de 160 sur une palette. Nous ne pouvons pas mettre 360 boîtes sur une palette pour des raisons de sécurité. Nous ne voulons pas que nos opérateurs soulèvent des palettes de boîtes qui vont au-dessus de leur tête.

Réponse:

Une palette contenant 2 unités de 160 est acceptable.